



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés de la filière viticole

Question au Gouvernement n° 35

Texte de la question

DIFFICULTÉS DE LA FILIÈRE VITICOLE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-François Portarrieu.

M. Jean-François Portarrieu . Madame la ministre de l'agriculture, les vendanges sont terminées dans les vignobles français, mais elles n'ont pas rassuré le secteur viticole. Les difficultés s'accumulent depuis plusieurs années pour les vignerons : les aléas climatiques s'enchaînent et aux vagues de mildiou, de gel tardif et de grêle, s'ajoute désormais le problème de l'irrigation.

La faiblesse des récoltes fait planer de grandes incertitudes sur la trésorerie de nombreuses exploitations. Un étalement des encours bancaires semble constituer une première mesure d'urgence pour une filière qui emploie 440 000 personnes et génère 6,5 milliards d'euros de recettes fiscales. Il faut y associer l'indispensable évolution du système d'assurance, actuellement basé sur la moyenne olympique : il est évident que cet indicateur ne correspond plus à la réalité de récoltes bouleversées par le réchauffement climatique. Quant au plan d'arrachage, il doit être bien calibré et appréhendé terroir par terroir, afin de tenir compte de la diversité de nos vignobles.

Bien que la situation soit vraiment préoccupante pour la filière, la grande majorité des vignerons ne se résigne pas pour autant. Heureusement, puisque leur passion de la vigne et du vin contribue à notre économie à hauteur de 92 milliards d'euros. Leur engagement pèse encore près de 16 milliards d'euros sur la balance commerciale, malgré de nombreux freins à l'export, comme les menaces de surtaxe.

Nos vignerons ont donc besoin d'être encouragés et de bénéficier d'un meilleur accompagnement. Malgré la lourdeur des normes, leur activité vitalise notre ruralité, valorise nos paysages, enrichit nos destinations touristiques, dynamise l'économie et forge l'identité de nos régions. C'est pourquoi, madame la ministre, avec tous les élus de l'Association nationale des élus de la vigne et du vin (Anev), je souhaite connaître vos orientations et, surtout, les mesures concrètes et durables que vous comptez prendre pour soutenir nos vignerons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt . Vous évoquez les difficultés de la filière viticole : elles sont à la fois conjoncturelles – le changement climatique ou les mesures prises par la Chine contre la filière des cognacs et brandys – et structurelles, vous le savez. En effet, la filière souffre depuis des années de nombreux maux, en dépit de toutes les mesures prises pour y remédier.

Ses positionnements de marché n'ont pas toujours été optimaux, ce qui fait que certains produits n'ont pas trouvé leurs débouchés. Ensuite, elle est confrontée à un phénomène sociétal de déconsommation – de vin rouge notamment – qui l'oblige à repenser sa stratégie. Les difficultés du système coopératif pèsent, elles aussi, lourdement sur la filière viticole.

J'ai reçu il y a quelques jours les représentants de la filière, dans toute la diversité de ses produits et métiers. Ceux-ci m'ont fait part des inquiétudes dont vous vous faites l'écho aujourd'hui.

Je tiens à vous dire que le plan d'arrachage définitif, qui n'est pas une proposition de l'État, mais de la filière elle-même, vient d'être validé par Bruxelles, ce qui est une bonne nouvelle. Et nous allons remonter au créneau, s'agissant du plan d'arrachage temporaire. Par ailleurs, nous allons créer des prêts bonifiés pour faire face au remboursement du prêt garanti par l'État (PGE), et certainement des prêts garantis pour pallier les problèmes de trésorerie.

Il ne faudra pas s'en tenir à l'arrachage, qui est tout de même une forme d'échec, mais penser l'avenir. Or penser l'avenir, c'est prêter attention aux propositions de la filière, notamment au plan de consolidation. J'y suis particulièrement attentive et je travaillerai vigoureusement à ses côtés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 35

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 octobre 2024